

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand — 94207 Ivry-sur-Seine Cedex — Métro ligne 7, station Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 56 20 88 88 — Fax : 01 56 20 88 99 — Internet : www.ffct.org — E-mail : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique depuis le 30 octobre 1978
Agréée du ministère de la Santé et des Sports depuis le 30 novembre 1964
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28 juin 1991
Délégation de l'État pour l'activité "cyclotourisme" depuis le 4 avril 2006



DEMANDE D'AUTORISATION O.N.F

La présente demande, établie SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DU SIGNATAIRE, doit parvenir
Au destinataire au moins 6 semaines avant la date de la manifestation

Monsieur le Directeur d'agence de l'Office national des forêts,

Le notre club (dénomination).....

Siège social adresse :

organise une randonnée dénommée :

Nombre approximatif de participants prévus :

Une partie du tracé de l'itinéraire empruntera de : H..... àH

le domaine géré par l'Office National des Forêts.

A cette occasion, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation :

- de randonnée de cyclotourisme route
- de randonnée de cyclotourisme VTT
- de randonnée pédestre (en accord avec la FFRP)
(déclaration(s) d'organisation en préfecture(s) par nos soins)
- d'établir point(s) de convivialité (contrôle, casse croûte). Si besoin et après votre accord, l'autorisation de buvette temporaire sera demandée à la mairie de la commune du lieu d'implantation. Prestations gratuites servies uniquement aux participants.

Parcours et localisation des points de convivialité et de stationnement sont indiqués sur la(les) cartes(s) jointe(s) en annexe(s). Je précise en outre que notre club est affilié à la Fédération française de cyclotourisme sous le n°..... et que cette manifestation sans classement entre les participants est organisée conformément à la réglementation fédérale qui interdit notamment toute organisation assimilée à la compétition et figure au calendrier de la Fédération française de cyclotourisme. Toute publicité en forêt domaniale est interdite. Je déclare d'autre part que notre club est couvert par une assurance "responsabilité civile club". En prenant le départ tous les participants seront assurés en R.C et devront respecter le Code de la route, les prescriptions réglementaires en vigueur et les chartes fédérales. En fin de manifestation, le défléchage et le ramassage des détritrus générés pour et par cette randonnée seront obligatoirement effectués par notre club, conformément à la convention nationale signée entre la FFCT et l'ONF.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait àle

Le(1) du club organisateur.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : E-mail :

Signature, cachet du club :

(1) Président - secrétaire - trésorier